



Signature de la charte «Ville Aidante Alzheimer»

Samedi 25 septembre à 11h15

Parc Paul Mistral - Vasque olympique

En présence de
Eric Piolle, Maire de
Grenoble

Kheira Capdepon, Adjointe
aux Aîné-es, aux Aidant-es et
à l'Intergénérationnel

Joël Jaouen, Président
national de l'association
France Alzheimer

Christiane Raeymackers,
Présidente de l'association
France Alzheimer Isère

Suite à la journée mondiale contre la maladie d'Alzheimer, la Ville de Grenoble signera la charte «Ville Aidante Alzheimer». Elle réaffirmera ainsi sa volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de tisser des liens durables avec l'association France Alzheimer.

La journée débutera par des prises de parole d'Eric Piolle, Kheira Capdepon, Joël Jaouen et Christiane Raeymackers. Les élu-es signeront ensuite la charte, puis une plaque sera déposée.

De midi à 17h, un buffet aura lieu en extérieur à la Halle Clémenceau suivi d'animations à destination des Grenoblois-es (enfants, aîné-es, aidant-es familiaux et professionnels), des partenaires associatifs et institutionnels. Des ateliers ludiques, de découverte et d'information sur la maladie.

La charte a trois objectifs principaux : sensibiliser, inclure ainsi qu'informer et orienter la personne malade et sa ou son proche aidant-e.

Une « Ville Aidante Alzheimer » c'est :

- Une ville qui valorise et accompagne chaque habitant-e dans sa citoyenneté ;
- Une ville qui n'invisibilise pas, ni ne met en marge les plus fragiles, qui doivent pouvoir s'épanouir et s'inscrire dans la vie sociale locale ;
- Une ville créative, agile, qui s'organise pour permettre aux aîné-es souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés de trouver les ressources qui leur sont nécessaires, au sein de leur environnement de vie ;
- Une ville bienveillante et attentive, qui préserve la qualité de vie de ses habitant-es, dans le respect de leurs parcours de vie et de vieillissement.

Ainsi, la Ville de Grenoble s'engage à favoriser l'accès aux droits, à l'infor-

mation et à la communication des personnes malades et des proches aidant-es, tout en développant des actions adaptées aux spécificités locales, destinées à préserver leur qualité de vie.

Elle met d'ores et déjà en œuvre plusieurs dispositifs comme les Pôles d'Accueil Gérontologiques Inter-générationnels ou la Maison des Aidant-es qui accompagnent les personnes victimes de maladies neuro-dégénératives. Dans ses projets futurs, la Ville et son CCAS prennent également en compte cet enjeu, par exemple, l'EHPAD du quartier Flaubert, actuellement en construction, accueillera 28 personnes malades Alzheimer dans deux unités dédiées.

Afin de garder trace de cette journée, une plaque sera apposée au pied d'un arbre spécialement choisi pour cette occasion, situé à proximité de la vasque olympique, dans le parc Paul Mistral.